



**GUIDE DE YOM KIPPOUR**

## AVANT KIPPOUR



### Pourquoi faisons-nous le long Vidouy de Kippour dans la prière de Minha le précédant ?

De peur, has véchalom, qu'en mangeant lors du repas avant le jeûne, l'homme s'étouffe et qu'il ne puisse donc pas faire le Vidouy et téchouva à Kippour.



### Pourquoi y a-t-il une Mitsva de manger plus qu'à l'accoutumée la veille de Kippour ?

Il est rapporté dans la Torah un Passouk qui dit que « vous souffrirez le 9 du mois le soir. » Les sages demandent, jeûne-t-on le 9 ? C'est le 10 que nous jeûnons ! Nous apprenons de là, qu'il y a une Mitsva de la Torah de manger la veille de Kippour, et cela nous est compté comme un jeûne. C'est tellement important, que la halakha dit qu'on doit diminuer un peu de son étude pour manger, et à plus forte raison, de diminuer son travail si possible. Cette Mitsva s'applique aussi aux femmes. On s'efforcera de manger une séouda avec du pain, en général, la dernière avant le jeûne.



### Mikvé

Il est d'usage de se tremper au Mikvé la veille de Kippour, comme il est rapporté dans le Choul'han Aroukh et le Rama (606,4). La raison principale est qu'à une époque, les 'Hakhamim avaient décrété qu'un homme voyant de la semence, n'a pas le droit de faire la Téfila et d'étudier, comme stipulé dans la Michna Bérakhot (Chap 3, 4). Cependant, comme les gens ne purent « supporter » ce décret, ils l'abolirent rapidement. Mais en ce jour de Kippour, on s'efforcera donc de prier en état de pureté, afin de ressembler aux Malakhim, comme l'écrit le Midrach. D'après cette raison, on se suffira d'une seule immersion. Une autre raison est rapportée dans le Michna Béroura, pour se purifier de ses Avérot et il faudra donc s'immerger dans l'eau à trois reprises. Celui qui ne pourra se tremper dans un Mikvé digne de ce nom, pourra se suffire de verser sur lui 9 Kabine d'eau (12,5 litres d'après certains et 21,6 d'après d'autres).

#### Cette brochure est offerte pour :

- La Hatsla'ha d'Elon, Avel, Sarah-Haya et Elisheva Allouche.
- La Réfoua Chéléma de Nadin Judith Bat Malka et de Sarah bat Dina.
- Léda kala pour Yael Naomie bat Brigitte Malka



## Malkout



Il est de coutume, de se faire flageller 39 fois la veille de Kippour, comme l'écrit le Choul'han Aroukh (607,6). La raison est afin de prendre conscience de ses Avérot (en pensant à l'époque où l'on recevait 39 coups pour chaque Avéra) et ainsi de se repentir. On n'est donc pas obligé de recevoir de véritables coups mais juste des coups légers en souvenir, et de même, on énoncera ses fautes à ce moment-là, afin d'arriver au but escompté.

Celui qui frappe devra quant à lui réciter le Passouk Véhou Ra'houm, composé de 13 mots à trois reprises.

Cependant, il est important de noter que d'après le Arizal, il n'y a pas lieu de se flageller ce jour-là, car il est comparable à un Yom Tov, mais il recevait seulement quatre coups. Enfin, certains Kabalistes imitaient légèrement les quatre mises à mort du Beth Din.

## Se parer de beaux vêtements

Il est d'usage de bien s'habiller le jour de Yom Kippour, comme écrit le Choul'han Aroukh (610, 4). La raison est, qu'il y a un devoir d'honorer Yom Kippour, or puisqu'on ne peut le faire avec de la bonne nourriture, on le fera avec de beaux habits. Certains ont l'habitude de se parer de blanc, pour ressembler aux Malakhim, tandis que d'autres Ashkénazes, mettent un linceul, afin d'éveiller le cœur à la Téhouva. Les femmes aussi devront s'embellir en ce jour de fête, sans pour autant se vêtir comme le Chabat et les jours de fêtes. On évitera aussi de mettre des habits avec de l'or, car il rappelle le veau d'or.

Enfin, on embellira aussi la maison avec une belle nappe blanche, sur laquelle on posera des Séfarim. Et on illuminera la Synagogue de lumières supplémentaires.



## Quelles fautes sont pardonnées par Hachem le jour de Kippour ?

Il n'y a, à priori, que les fautes entre Hachem et l'homme qui sont pardonnées à kippour. Hachem répare également une infime partie des fautes relationnelles entre hommes. En effet, les fautes entre l'homme et son prochain ne sont «réellement» pardonnées que par son prochain. Même si ce n'est qu'avec des paroles, on demandera pardon si on a mal agi.



## ARVIT

### ARVIT



### Le Talit toute la journée

Il est de coutume de s'envelopper d'un Talith durant toute les Tefilot de Kippour. La raison à cela est comme l'écrit le Radbaz, afin de se tenir le jour de Kippour « en état de crainte du ciel ». Or, comme on n'a pas d'obligation de la Mitsva de Tsitsit la nuit, on s'efforcera de s'en vêtir avant le coucher du soleil, afin de pouvoir faire la Brakha dessus. Pour la Tefila d'Arvit à la sortie de la fête, d'après le Michna Béroura on le gardera, tandis que d'après le kaf Ha'haim on l'enlèvera. Enfin, certains le retirent seulement de leur tête et le garde sur le corps.



### Pourquoi doit-on se laver les mains sans dépasser les dernières phalanges des doigts ?



Nous ne devons avoir aucun profit en ce Saint jour, comme on l'apprend dans le passouk, lorsqu'il mentionne la souffrance. Donc, le fait de se laver ou même de se rincer le petit doigt est interdit. Sauf le matin, pour pouvoir prier, on fera nétila jusqu'aux dernières phalanges, pour enlever l'impureté de la nuit sur ses mains et on fera «al netilat yadaïm». De même, si on a les yeux sales, on pourra mettre un peu d'eau sur ses doigts pour enlever la saleté uniquement. Il est évidemment interdit de se rincer la bouche.



### Lékha Keli

La plupart des communautés commencent le cérémonial de Kippour, avec le chant Lékha Keli Téchoukati. On a l'habitude de dire, qu'il fut écrit par le Rabbi Yéhouda Halévy (1075-1141 environ) mais certains pensent qu'il fut écrit par Rabbénou Hay Gaon (939-1038). La raison pour laquelle on le chante au début, est pour s'acquitter de ceux, qui pensent qu'il faut faire Vidouy (se confesser) avant la nuit. Or, la majorité de ce texte parle de confession. Mais puisque nous retenons l'avis des Richonim qui pensent que nous ne sommes pas obligés de faire Vidouy avant la nuit, on pourra le lire assis et ainsi est la coutume.

Dans ce texte, nous nous soumettons totalement à Hachem en nous rappelant et mentionnant que tout est à Lui. Nous avouons également avoir fauté dans toutes les catégories de fautes. Nous terminons en souhaitant que Hachem nous prenne en pitié malgré tout et qu'il accepte nos tfilot.



## Kol Nidré

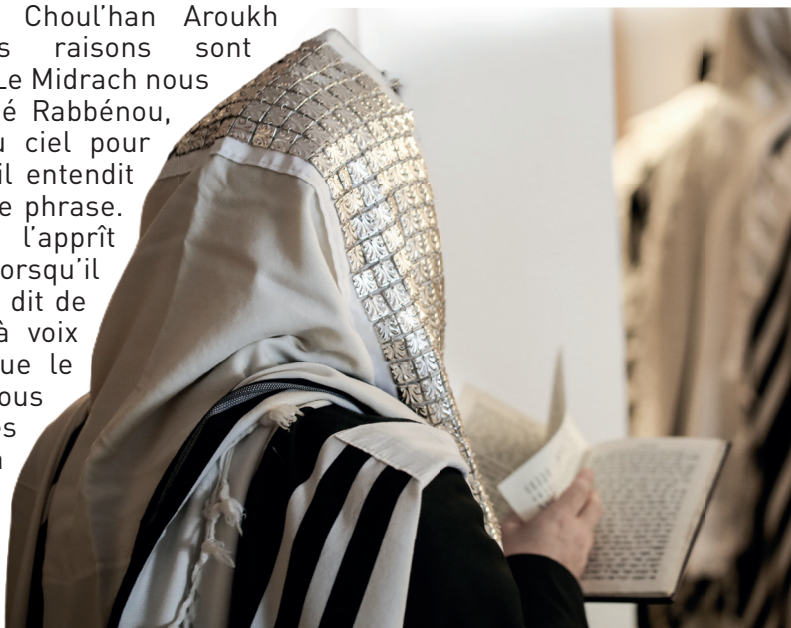
La coutume est de réciter Kol Nidré à l'entrée de Kippour. Cette prière prend sa source dans le Zohar et comme l'écrit la Chita Mekoubetsset, ce sont les gens de la grande assemblée qui l'instituèrent. La raison de sa lecture est du fait que le jour de Kippour pardonne toutes les fautes (si la personne fait Téhouva) à l'exception des vœux non réalisés. C'est pourquoi nous nous devons de les annuler afin de rester sans aucune faute... Cependant, il existe encore beaucoup d'autres raisons kabbalistiques, que nous ne saurons expliquer et qui expliquent l'importance de ce moment phare de Kippour. C'est pourquoi, il est d'usage de sortir les Sifré Torah, de les enlacer et les embrasser pour s'excuser de l'offense, que nous avons pu faire à notre chère Torah durant l'année. Il est rapporté combien ce moment est important et pardonne la faute de Zéra Lévatata. D'où l'importance d'acheter cette Mitsva, afin de porter le premier Sefer Torah. Le Rama écrit, qu'il est important de le faire avant le coucher du soleil, car il est interdit d'annuler des vœux Chabat et Yom Tov. Mais beaucoup de décisionnaires disent que la coutume est de ne pas trop faire attention à ce point et de le réciter même la nuit tombée.

Dans ce texte, nous demandons à annuler tous nos vœux et toute mauvaise parole, afin d'être pardonnés sur toutes nos fautes relatives à la parole.



## Baroukh chem Kevod à voix haute

Le jour de Yom Kippour, on récite la phrase Baroukh Chem Kévod Malkhoutho Léolam Vaèd à voix haute, comme l'écrit le Choul'han Aroukh (619,2). Plusieurs raisons sont rapportées à cela. Le Midrach nous apprend que Moché Rabbénou, lorsqu'il monta au ciel pour recevoir la Torah, il entendit les anges dire cette phrase. Il l'apprécia et l'apprit aux Bné Israël lorsqu'il redescendit et leur dit de ne la répéter qu'à voix basse. Mais puisque le jour de Kippour, nous sommes comme des anges, on pourra donc la dire à voix



haute. Le Maharal explique que cette grande phrase ne sied qu'aux Malakhim, qui ne sont pas liés à la matérialité. Mais puisqu'en ce jour, nous en sommes nous aussi détachés, on pourra la répéter à voix haute. Les femmes pourront également lire le baroukh chem à haute voix.



### Amida :

Dans la Amida de Roch Hachana et Kippour, nous nous allongeons dans la bérakha de la kédoucha (la 3eme). Nous y ajoutons des morceaux portants sur la royauté divine. Nous demandons à Hachem de nous faire voir les temps messianiques, où tout le monde se pliera à Lui. Les Tsadikim s'en réjouiront et les réchaim y périront.



### Vidouy :

Le Rambam (Hilkhot Techouva 1,1) nous enseigne : «comment faire le vidouy ? On devra dire «De grâce Hachem, j'ai fauté, j'ai péché devant Toi et fait telle et telle chose, je regrette et j'ai honte de mes actes, et plus jamais je ne recommencerais» tel est le vidouy, et toute personne qui multipliera les vidouy et s'allonge sur ce sujet est digne de louanges».

Pourquoi faut-il nécessairement le dire ? La pensée ne suffit-elle pas ? De plus, dans quelle mesure le fait d'en dire beaucoup est digne de louanges ?

Par ailleurs, le Levouch (Orah Haïm 620,1) écrit qu'il faut réciter le vidouy à 10 reprises le jour de Kippour, car le Cohen Gadol disait 10 fois Le Nom de Hachem (Chem Haméforach).

Pourquoi prononcer 10 fois le vidouy ? Normalement, après la 1ère fois, toutes nos fautes ont déjà été pardonnées !

En guise d'élément de réponse, le Ramban (Vayikra 4,2) dit que toute faute commise par un homme porte atteinte à son âme et l'empêche de se rapprocher davantage de Hachem, cette faute faisant écran. De là, nous voyons qu'un péché commis fait partie intégrante de l'homme. Comme nous l'enseigne la Guémara (Sota 3b), chaque faute commise par un homme, le poursuivra jusqu'au jour du jugement. Parfois, l'homme commet diverses fautes et n'arrive pas à s'en séparer, car celles-ci font désormais partie de lui. D'où l'importance du vidouy. En effet, il permet de déraciner une mauvaise habitude ancrée en nous, et le fait de prononcer et regretter chacune de nos erreurs facilite la téchouva. Nous pouvons également voir avec David hamélekh (après avoir mis en place un scénario pour précipiter la mort de Ouria,

alors marié avec Batchéva) ou bien avec 'Hava (après avoir écouté le serpent), que le fait d'avouer leur faute immédiatement, a facilité le pardon de Hachem, comme il est écrit «Celui qui avoue et abandonne 'sa faute' est gracié» (Michlé 28,13). Ainsi, nous récitons le vidouy à 10 reprises pour pouvoir se détacher définitivement de nos fautes. Enfin, le Rambam (Hilkhot Techouva 2,2) certifie que celui qui prendra sur lui de faire une téchouva sincère, ne trébuchera plus.



### Téhilim :

Les 4 premiers Téhilim du séfer, contiennent 310 mots, comme la valeur numérique du mot : « kéri » (écoulement séminal). Nous demandons à Hachem de nous protéger de cette faute le soir de Kippour, car ce serait un mauvais présage pour l'année (dans certains cas).



### Avons-nous l'obligation de trouver un moment pour étudier le jour de Kippour ? Ou pouvons-nous nous suffire de tout ce que nous lisons dans la Téfila ?

Au Temple, après la lecture publique de la Torah par le Cohen Gadol, chaque juif sortait son propre Sefer Torah qu'il avait apporté la veille de Kippour, et se mettait à étudier, sans oublier de montrer sa beauté aux autres personnes, afin qu'elles apprécient son amour de posséder un beau Sefer Torah (Yoma, 70a) ; à nous de nous en inspirer.



### Pourquoi nous interdit-on de mettre des chaussures en cuir à Kippour ?

A la venue du Machia'h, les raisons des mitsvot nous seront dévoilées, pour le moment, nous nous contenterons de suppositions. Être chaussé est un plaisir et une marque de pouvoir, et pendant le jour de Kippour nous devons nous rappeler notre RDV avec Hachem après nos 120 ans.



### L'ouverture du Heikhal pour la parnassa :

Nous avons le Minhag d'ouvrir le Heikhal lorsque nous lisons le psaume 23. Il fut écrit après que le roi David eut offert un Korban à Hachem sur le mont du Moria, là où se tiendra prochainement le beth Hamikdach. Il avait prévu que lorsque les Cohanim feront entrer l'Arche Sainte dans le Saint des Saints, ils chanteront ce psaume (Radak). Nous avons également l'habitude de chanter des versets de ce psaume lorsque nous faisons sortir et entrer les sifré torah dans le Heikhal le jour de Simha Torah.



## Pourquoi le minimum de consommation interdite par la Torah le jour de Kippour est la taille d'une datte et pas le kazaït (l'olive) comme c'est le cas dans la majorité des Mitsvot ?

Bien qu'en général, la Torah condamne l'homme à une punition s'il consomme intentionnellement quelque chose d'interdit, à partir de kazaït, c'est-à-dire le volume d'une olive (le 'hametz par exemple, bien qu'il soit interdit selon la torah de manger une miette de pain, la punition ne s'applique qu'à un kazaït), pour kippour c'est différent.



La punition de karet ne s'applique que lorsque l'on mange un peu moins d'un kabétsa (volume d'un oeuf), car la Torah s'est exprimée pour les autres interdits avec un langage de nourriture. Par exemple, tu ne mangeras pas de 'hametz mais pour kippour, la Torah parle de souffrance (inouy) et les sages ont évalué qu'un homme est toujours «souffrant» s'il mange moins que la quantité qui correspond au volume d'une datte.



## CHA'HARIT



### Hachem chamati chimakha :

Ce chant vient rappeler à l'ordre le tsibour, expliquant à travers plusieurs pssoukim du Tanakh découpés, quelques indices sur le Jugement divin.

Qui peut ne pas trembler en ce jour redoutable ? J'ai tremblé et j'ai pris peur, ce jour où Tu me juges ! Hachem est un Roi puissant qui élève et abaisse ! Comment pourrais-je me présenter devant Hachem vide de Mitsvot ? ....



### Ouvkhen Nakdichakh Melekh

Nous avons pour coutume d'allonger la Kédoucha de la Amida, par les textes de « Ouvkhen Nakdichakh Melekh » et « Ouvkhen oulekha Taalé Kedoucha » qui furent écrits par Rabbi Yossef ben Avitour (10eme siècle) et le Rabbi Yéhouda Halévy (1075-1141 environ). Et même si certains voulurent annuler cette habitude, puisqu'on ne peut introduire de textes dans les trois premières Brakhot de la Amida, beaucoup ne furent pas d'accord. Ils répondent qu'il s'agit d'un texte concernant la communauté. Cependant, la coutume est que ce n'est pas l'officiant lui-même qui le récite, mais celui qui l'aide et qui se tient près de lui.

Ce texte raconte comment les différentes catégories d'anges proclament Hachem comme Roi à leur manière.





## 2 jours de Kippour ?

### Pourquoi n'y a-t-il pas deux jours de Kippour en France, comme on peut en faire pour les autres fêtes ?

En principe, on ne jeûnait qu'un jour, en s'appuyant sur la tradition que le mois d'Eloul ne voyait pratiquement jamais de 30ème jour. Certains Rabbanim comme Rava jeûnait deux jours. Toutefois, étant donné qu'une partie du peuple serait en danger en jeûnant deux jours, le public s'appuyait sur la règle dite du « rov », de la majorité. Une fois exceptionnellement on y ajouta un jour, car le délégué devant l'annoncer en Babylonie tarda et n'arriva qu'à la fin du jour de Kippour, après que les juifs babyloniens eurent fini le jeûne. Il raconta que cette année-là, le tribunal avait ajouté un jour et qu'ils devaient donc enchaîner avec un second jour de jeûne. Rav Na'hman s'énerma contre ce délégué d'avoir fait cette annonce, car il craignait pour la santé des gens (Roch Hachana 21a).

Dans une certaine ville, Némorine, tout le monde jeûnait deux jours. Lorsque certains quittaient Erets Israël pour visiter cette ville, ils savaient qu'ils devraient faire comme tout le monde, mais ils craignaient de ne pas pouvoir tenir. Rabbi Yéhochoua ben Lévy leur assura qu'ils n'encourraient aucun danger. Rav 'Hissda disait en revanche, qu'il valait mieux ne pas prendre de risque. Aussi, le père de Rav Chmouel bar Rav Itshak jeûna deux jours, il fit un malaise et il mourut (Yérouchalmi, Roch Hachana, 1, 4).



### Avinou malkénou :

Nous supplions Hachem dans cette prière, qui est à la fois notre père, qui nous prend donc en pitié et notre Roi qui tient le monde entre Ses mains, de nous aider à déchirer tous les mauvais décrets et de nous ouvrir toutes les portes des bons décrets.



### A voix basse...

A partir de l'entrée de kippour, dès Arvit, nous disons «Baroukh Chem Kévod Malkhoutho...» à voix haute, car nous sommes comme des anges. Mais immédiatement à la fin de Kippour, dès Arvit nous disons de nouveau le passouk de "Baroukh Chem... « à voix basse.

Dans les livres de Moussar, il est ramené la question suivante : la

logique aurait voulu l'inverse, c'est-à-dire qu'à Arvit de l'entrée de kippour, nous faisons Baroukh Chem... à voix basse et à Arvit de la sortie de kippour Baroukh Chem... à voix haute. Car, à priori, on ressemble plus à un ange à la sortie de kippour plutôt qu'à l'entrée. En effet, la veille de kippour on a une Mitsva de manger, on entre donc dans kippour le ventre bien rempli. A la sortie cependant, cela fait plus d'une journée que l'on n'a pas mangé ; on ressemblerait plus à un ange à ce moment-là !

La réponse est que justement, comme on a bien mangé la veille de kippour, en faisant Arvit, on n'a plus faim. On ne pense donc pas à manger et nos pensées sont réservées à la téfila et à la téhouva. On ressemble ainsi à un ange. En revanche, à la fin du jeûne, ayant très faim, on pense fortement à ce que l'on va manger. On ne ressemble donc plus à un ange.

Nous apprenons de là un grand principe : un homme se situe là où ses pensées se trouvent...



### Elokay al tédinéni :

Dans ce Piyout, nous demandons à Hachem la clémence lors de notre jugement et qu'Il soit favorable, car nous savons pertinemment que sans cela, il ne sera pas possible de nous en sortir.



### L'importance des Téhilim :

Dans le midrash Téhilim, David Hamélekh demande à Hachem de considérer la lecture des Téhilim au même niveau que l'étude des traités de négaïm et ohalot (Midrash 1,8). Le rabbi Méir Abou'hatséra demande alors pourquoi est-ce que David a demandé de considérer les Téhilim uniquement comme ces traités-là spécifiquement ?



Il répond que le Cohen qui ne connaît pas les règles de pureté et d'impureté au sujet des tâches de lèpre, viendra chez le lépreux aux côtés d'un Talmid hakham qui connaît bien ces lois. Ainsi, il lui soufflera quoi dire et le Cohen répètera la décision du Talmid hakham. De même que le Cohen qui ne connaît pas les règles et qui répète ce que lui dit le Rav pour purifier ou impurifier, David demanda à Hachem qu'il en soit ainsi au sujet des Téhilim et même si on ne les comprend pas, qu'ils aient la même valeur que toute autre étude.



## Léolam Hachem :

Nous demandons à Hachem de laisser tous les mauvais décrets dans le ciel et qu'ils ne descendent pas.



## Lecture de la Torah :

Chaque année, au cours du jeûne de Kippour, nous avons l'habitude de lire à deux reprises dans le Séfer Torah : une fois le matin, après nous être acquittés de la prière (en théorie, nous avons toute la journée pour terminer Moussaf, raison pour laquelle on fait précéder la lecture de la Torah), et une fois l'après-midi, juste après le récit de la Akéda (le sacrifice d'Itshak) pour les communautés qui en ont l'habitude. Voici le contenu des passages qui ont été sélectionnés pour la lecture, ainsi que leur lien avec ce jour d'expiation.

Pour le matin, il s'agit du début de la Parasha A'haré Mot. On y décrit de façon non-exhaustive le service que réalisait le Cohen Gadol le jour de Kippour, à savoir, les sacrifices et les encens qu'il apportait dans le Kodech Hakodachim, l'endroit le plus saint du Temple, où était entreposé le Aron (arche d'alliance qui contenait les Tables des dix commandements). On notera au passage, que seul le Cohen Gadol avait le droit d'y pénétrer, et encore, uniquement le jour de Kippour. Tout contrevenant était condamné à subir le même sort que les deux premiers enfants d'Aharon, c'est-à-dire, une mort subite. Les premiers versets de la Parasha font d'ailleurs office de mise en garde pour les générations futures.

Quoiqu'il en soit, il apparaît que nos Sages ont ciblé le cœur de Kippour en choisissant cet extrait. En effet, en allant au-delà des détails techniques du rituel à accomplir, on comprend que le processus visant à effacer nos fautes est long et coûteux. Et s'il est vrai que, pour notre plus grand malheur, nous n'avons plus l'occasion de réaliser ce cérémonial de nos jours, le Maître du monde nous laisse la possibilité d'expié nos fautes à travers un autre procédé : la prière. Cela explique peut-être pourquoi la Téfila de Moussaf est particulièrement longue, afin de mettre le plus de chance de notre côté.



## Pourquoi y a-t-il 6 montées le jour de Kippour ?

Les jours de Hol, les Hakhamim ont instauré trois montées, qui correspondent aux Cohen, Lévy et Israël.

Les jours de Roch 'Hodech et de 'Hol Hamoéd, une plus grande Kédoucha règne et ils sont consacrés pour plus d'étude et moins de travail. Les Hakhamim ont alors instauré une lecture supplémentaire, en faisant monter une personne de plus. Le jour de Yom-Tov a plus de Kédoucha, et il est consacré à plus d'étude et moins de travail; on fait alors monter une personne de plus. Le Jour de Kippour a plus de Kédoucha, et il est consacré à plus d'étude et prière, et on travaille moins, car il est interdit de préparer la nourriture; on ajoute alors une personne. Le jour de Chabbat a plus de Kédoucha que Kippour, car celui qui le transgresse, est condamné à la lapidation, ce qui n'est pas le cas de Kippour; on ajoute alors encore une personne (Méguila 21).

Certaines communautés ont pris l'habitude à Kippour de faire monter à la Torah tous les fidèles de la synagogue. Cette coutume a sûrement une origine louable mais attention rappelons que la lecture de la Torah doit garder une atmosphère de sérieux et sûrement pas d'offrir un espace de parole entre amis.... Chacun s'efforcera de mettre à profit ce temps pour étudier ou approfondir le texte de la prière. (Cette brochure vous y aidera sûrement).

## MOUSSAF



**אוחילה לא-ל :**

Nous demandons à Hachem de nous donner la possibilité de Le louer. Les pensées du cœur sont gérées par l'homme mais l'éloquence provient d'Hachem.



**Pourquoi spécialement à Kippour détaillons-nous dans la Tefila aussi précisément le service au Temple ?**

Ce Jour-là, Hachem est très proche de nous et Il décide de notre sort. Il est alors conseillé que chaque homme s'approche de Lui, et comme la lecture du service est un peu comme si on l'avait accompli, nous le lisons donc en détail.



## Seder Avoda :

Au cœur de la Hazara de Moussaf nous faisons le Séder avoda.



Ce texte résume le déroulé du service du Cohen Gadol au Beth Hamikdash ce jour de Yom Kippour. Certains l'attribuent à Yossi fils de Yossi Cohen Gadol à l'époque du 2nd Temple (Aboudraham).

N'ayant plus (ou pas encore) le Beth Hamikdash pour pouvoir y faire les sacrifices, la lecture de ce texte reste notre seul moyen de nous rattacher à cette Avoda primordiale.

Ainsi, l'essentiel de notre avoda ce jour réside dans ce moment où l'on récite le Séder avoda (Meam Loez - Aharé mot).

Celui qui s'attache à suivre et comprendre toute cette cérémonie verra, sans aucun doute, son pardon être accepté (Ramak).

En voici les grandes lignes :

Le Cohen Gadol commence sa journée tôt le matin par le mikvé puis, paré des 8 habits habituels, il procède à la Avoda quotidienne. A savoir, Che'hita du Korban Tamid, aspersion du sang, Ketoret, combustion du tamid, Menahot, Nessakhim.

- Puis 2<sup>nd</sup> Tevila au Mikvé pour revêtir cette fois les 4 habits de lin pour son service de Yom Kippour.
- Vidouy (au nom de lui et de sa famille) sur le taureau qui sera offert en 'Hatat.
- Tirage au sort des 2 boucs dont 1 sera offert en 'Hatat et l'autre jeté Laazazel.
- 2<sup>nd</sup> Vidouy sur le Taureau (au nom des cohanim cette fois).
- Che'hita du taureau et recueil de son sang.
- Préparation des braises dans une pelle pour les Ketoret.
- Préparation des Ketoret : 2 poignées d'encens versées dans le Kaf (une sorte de petite poêle).
- Combustion des Ketoret à l'intérieur même du Kodech Hakodachim.
- Aspersion du sang du taureau devant le Aron Hakodech (8 fois : une fois la main tournée vers

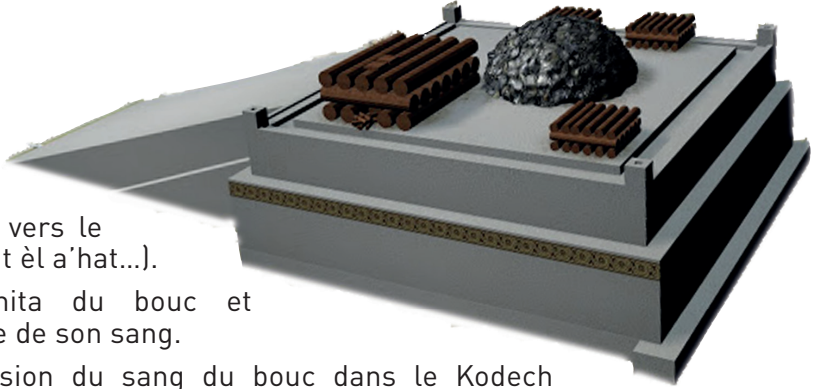


le haut et 7 fois tournée vers le bas A'hat èl a'hat...).

- Che'hita du bouc et recueil de son sang.
- Aspersion du sang du bouc dans le Kodech Hakodachim également.
- 2<sup>de</sup> aspersion du sang du taureau puis du bouc en direction de la Parokhet mais cette fois en dehors du Kodech Hakodachim.
- Mélange des 2 sangs (taureau et bouc), pour placer ce mélange sur les angles du Mizbéa'h en or.
- Aspersion (7 fois) du sang mélangé, sur ce même Mizbéa'h.
- Vidouy sur le bouc Laazazel.
- Envoi du bouc vers le désert où il sera jeté du haut d'une falaise.
- Transport des dépouilles du taureau et du bouc en dehors de Jérusalem, où elles seront brûlées (hormis les entrailles que le Cohen a retiré).
- 3<sup>ème</sup> Tevila.
- Offrande de 2 béliers en tant que Ola.
- Combustion des entrailles du taureau et du bouc sur le Mizbé a'h.
- 4<sup>ème</sup> Tevila.
- Retour dans le Kodech Hakodachim pour retirer le Kaf et la pelle des Ketoret.
- 5<sup>ème</sup> Tevila.
- Offrande des sacrifices de Moussaf.
- Korban Tamid de l'après-midi.
- Allumage de la Ménorah.

La sortie du Cohen Gadol du Kodech Hakodachim était l'occasion de grandes festivités. (Yoma 70a) Puissions-nous assister, très bientôt, à la reconstruction du Beth Hamikdash.

**(Sources : Ma'hzor Kavanat Halèv ; Avodat Yom Hakippourim de R. Oppen)**





## Doit-on faire Téchouva sur les fautes involontaires ?

On doit le faire, comme dit la Torah : « ... ne l'ayant pas remarqué d'abord, il s'en apercevra plus tard, il en sera coupable... il fera l'aveu de son péché... » (Vayikra, 5, 4-5).

# MIN'HA

## Akéda avant Minha



Il est de coutume de commencer la prière de Min'ha, avec la Paracha de la Akéda. La raison est, qu'il est écrit dans le Midrach que la Akéda eût lieu lors du jour de Yom Kippour, qui est un jour propice au pardon des descendants d'Itshak. Certains écrivent même que ce fut précisément à l'heure de Min'ha. Le Ricanti rajoute qu'après la Akéda, Avraham pria qu'Hachem ouvre les portes de la Téchouva et du pardon en ce jour.

## Et chaaré ratsone



Chanté par tous à Roch Hachana, ce poème est également lu par certaines communautés avant la Néila. Il raconte la Akedat Itshak, l'événement le plus protecteur pour le peuple juif. Cet épisode est également pour nous source d'enseignements. En effet, aussi bien Avraham que son fils ne sont animés que par l'objectif d'accomplir la volonté d'Hachem sans se soucier de leur intérêt personnel. Le texte décrit d'ailleurs comment Itshak demande à son père de bien serrer ses liens pour être sûr que le Korban ne soit pas invalidé.

## La lecture de la Torah :



Il s'agit à nouveau de la Parasha A'haré mot, qui nous dresse cette fois la liste de toutes les relations interdites. Sachant que ces fautes furent toujours pratiquées par les peuples autour de nos communautés, et en particulier à notre époque où les pires mœurs ont force de loi, nos Sages ont jugé qu'il était bon de nous rappeler ce qui attendait les auteurs. Il est également possible que cela redonne de la ferveur à l'assemblée, alors qu'on touche à la fin du jeûne, en nous remémorant la gravité de certaines fautes.



## Haftara de Yona :



Contrairement aux idées reçues, le jour de Kippour est l'un des plus joyeux de notre calendrier ! En effet, c'est le seul jour de l'année où D.ieu nous donne la possibilité d'effacer nos fautes en un claquement de doigt. Il est vrai que nous devons jeûner et affliger nos âmes durant toute une journée de prière. Mais cela fait partie d'un processus logique de repentir ! Rabbénou Yona(1180-1263) explique ainsi dans son livre Chaaré Téhouva que même les remords les plus sincères sont encore insuffisants pour nous faire pardonner. Prenons un exemple. Si dans une colère noire, je brise le vase de mon ami, devrais-je le repayer ? Il ne fait aucun doute que même si j'exprime mes plus profonds regrets, que je comprenne la gravité de ce que j'ai fait et que je m'engage à ne plus le refaire, cela ne changera rien. Mon ami aura toujours un vase brisé et me demandera dédommagement. C'est ce qu'on appelle une expiation dans le domaine spirituel. Or, il n'en est pas de même avec Hachem. Dans sa grande bonté, Il nous permet en un seul jour de nous repentir complètement et d'exier de façon bien plus légère nos fautes, par la prière et le jeûne. On comprend mieux maintenant la valeur de ce jour ainsi que celle du repentir. Le Maître du monde attend simplement que nous revenions à Lui, sans exiger plus alors qu'Il en aurait tout à fait le droit. Et c'est exactement ce message qui est véhiculé à travers la Haftara de Yona. Pour comprendre les agissements de ce prophète, nous allons resituer un peu le contexte et développer son histoire.

Pour rappel, le royaume d'Israël a été scindé en deux : seules les tribus de Yéhouda et de Binyamin restèrent fidèles à la lignée de David. Les autres se choisirent un nouveau roi, et au passage, de nouvelles divinités. Notre histoire prend donc forme quelque temps avant l'exil de ces dix tribus. Et cette fois, il semblerait que tout espoir de les ramener au repentir soit perdu. On ne compte plus les prophètes qui ont tenté, en vain, de les prévenir, les amadouer et même les menacer. Les Israélites s'obstinent à ne pas courber l'échine. D.ieu opta donc pour une toute nouvelle et dernière stratégie. Cette fois, il enverra un de ses serviteurs annoncer à une nation étrangère sa destruction imminente. Son repentir fera peut-être réfléchir le peuple élu. D'autant plus que la nation en question représentait une vraie menace pour les Israélites : l'Assyrie (Achour en Hébreu). C'est d'ailleurs elle qui finira par les exiler. Mais avant ce funeste décret, D.ieu chargea Yona de ce lourd fardeau et lui ordonna de se rendre à Ninevé, capitale assyrienne. Les commentateurs s'accordent à dire qu'à ce moment, Yona ne reçut pas encore la prophétie annonçant la destruction de la ville. Hachem lui ordonna simplement de gagner la contrée. Sinon, il aurait été



passible de mort pour rétentation de prophétie comme on va le voir tout de suite. D.ieu s'arrangea donc pour qu'il n'ait pas à le punir aussi sévèrement.

Car en effet, Yona avait compris les intentions de son Maître et il savait très bien que les assyriens allaient se repentir. Cela aurait accablé définitivement ses frères qui persistaient dans leurs mauvaises voies, et ce, malgré les avertissements et alors même qu'ils sont censés être les plus proches de D.ieu. Par amour pour son peuple, le prophète refusa donc d'être un instrument d'accusation contre Israël. Mais sachant qu'il ne pouvait s'opposer au Créateur, il résolut de s'enfuir en bateau. De cette façon, il se situait en dehors de la Terre sainte, et ne pouvait donc recevoir de prophétie. Mais comme nous le savons, D.ieu dispose de plus d'un serviteur et ce sera finalement dans le ventre d'une baleine que Yona sera reconduit en Terre sainte. Et comme ce dernier l'avait prédit, les assyriens se repentirent prestement, annulant ainsi leur condamnation.

C'est la leçon que nous devons retenir en ce jour. La miséricorde infinie d'Hachem, applicable même aux plus grands mécréants, doit nous donner confiance sur nos chances de repentir. Il attend seulement que nous fassions le premier pas.

## NEILA



### Pourquoi avoir ajouté cette 5<sup>ème</sup> prière de Néila? Y a-t-il un sacrifice relatif à cette prière ?

Elle n'est pas en correspondance d'un sacrifice. Il y a deux avis dans le Yérouchalmi (Taanit, 4,1), si la prière de néila correspond à la fermeture des portes du Hékhhal, et il faut alors la faire le jour-même, ou en l'honneur de la fermeture des portes du Ciel, et on pourra la faire au début de la nuit.



### Kel Nora Alila

Il est de coutume de commencer la Tefila de Néila chez les Sfaradim par le chant Kel Nora Alila. Il fut écrit par le Rav Moché Iben Ezra (1055-1140) qui aurait pris pour base une chanson ressemblante, du Rabbi Yossef ben Avitour (10eme siècle). Il exprime une demande à Hachem pour pardonner et délivrer le peuple Juif. On ouvrira les

portes du Héhal, qu'on laissera ouvertes jusqu'à la fin, dans la plupart des communautés. La raison à cela est que cette prière sonne la clôture de cette magnifique journée, où l'on ferme les portes du ciel et Hachem scelle alors le décret sur la personne. Il faudra donc s'y concentrer encore plus, prier en tremblant et implorer Hachem de tout son cœur, car comme l'écrit le Michna Beroura, tout va d'après la fin, c'est à dire que tout se joue à ce moment-là.



## Peut-on faire la Birkat Cohanime à la Néïla si la Chekia est déjà passée ?

Il est rapporté que cette bénédiction doit se réciter en journée. En effet, cette bénédiction est comparée au service qu'effectuait le Cohen au Temple qui pouvait se faire uniquement en journée.



**C'est pourquoi, chaque office devra fixer l'horaire de la prière de la Néïla de manière à ce que la Birkat Cohanime soit récitée avant le coucher du soleil.**

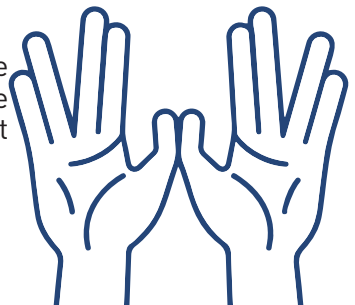
Dans le cas où l'office de Min'ha a débuté avec un retard, on raccourcira les seli'hotes afin de commencer la tefila de la Néïla à l'horaire adéquat. **[Voir Michna Beroura 623,8]**

À postériori, on pourra malgré tout réciter la Birkat Cohanime pendant la période de Ben Hachemachote (entre le coucher du soleil et la sortie des étoiles), mais pas après la sortie des étoiles. **[Yé'havé Daat (Tome 6 Siman 40) et 'Hazon Ovdia**

(page 362) ...]

Il est à noter que la coutume de l'ensemble des communautés Achkénazes est, de ne pas réciter la Birkat Cohanime à la Néïla quoi qu'il en soit. **[Rama 623,5]**

Cette coutume s'est répandue par le fait qu'il arrivait souvent que la Téfila de la Néïla se prolongeait jusqu'à la nuit **[Michna Beroura 623,9].**



## Choffar à la fin

A la fin de la Tefilat Néïla, on sonne du Choffar comme l'écrit le Choul'han Aroukh (623,6). Il existe à cela plusieurs raisons.

Le Michna Béroura écrit qu'en cela, on signifie que la Chékhina repart dans les cieux, mais il rapporte aussi dans le Chaar Hatsioun, l'idée qu'on signifie que ce soir-là est une soirée de fête et qu'on doit se souhaiter une bonne fête et manger de bons mets.

Rabbénou Hay Gaon écrit qu'on fait cela à cause de l'année du Yovel, où il est un devoir de sonner le Choffar.

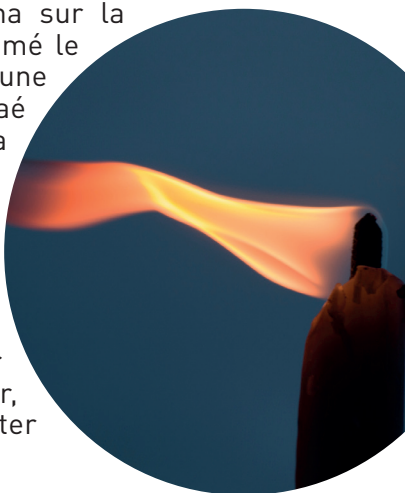
Le Itour écrit qu'on embrouille ainsi le Satan, qui reprend du service après une journée où il n'a pas le droit de travailler.

Le Chibolé Haléket rajoute qu'on fête ainsi notre victoire au jugement, comme des soldats revenant d'une guerre. Bien que d'après le Choul'han Aroukh, on ne sonne que Tachrat, la coutume est de sonner aussi les autres éventualités (Tachat et Tarat).



## Pourquoi utilisons-nous une lumière qui est restée allumée tout Kippour pour la havdala ?

Le Motsaé Chabbat, nous faisons une bérakha sur la bougie, pour rappeler qu'Adam Harichon a allumé le feu le Motsaé Chabbat. On peut alors utiliser une flamme qu'on vient d'allumer. Pour un Motsaé Kippour qui tombe un Chabbat, la halakha est la même. Mais pour un Kippour qui tombe pendant la semaine, cette raison n'existe pas. La raison est alors pour proclamer que ce jour est différent des autres jours de fêtes durant lesquels on peut allumer une flamme d'une autre, pour cuire. Kippour tombant un jour de semaine, il faudra alors faire la bérakha uniquement sur une bougie qui a été allumée la veille de Kippour, de laquelle nous nous sommes privés d'en profiter pendant Kippour (Pessahim, 54a).





## COMPRENDRE ALENOU LÉCHABÉA'H

La Téfila de Alénou léchabéa'h est un texte que nous recitons chaque jour mais dont la portée nous échappe parfois. Ce jour de Kippour est peut-être l'occasion d'en intégrer le sens et la valeur.

Le 'Hida rapporte les paroles du Rav Haï Gaon sur Alénou : " Il faut lire ce passage enveloppé de son Talit et avec une grande concentration car il n'y a pas de plus grande louange à notre créateur que ce texte..." (Ma' hazik Bérakha O.H. 132)

Le Michna Beroura demande de le réciter avec crainte car : " Hachem et toute l'assemblée céleste écoutent cette louange prononcée par le peuple..." (O.H. 132,8)

**עלינו לשבח לאדון הכל,**

Il nous incombe de louer Hachem, Maître de tout,

**לתת גדלה ליוצר  
בראשית,**

de proclamer la grandeur du Créateur (Bien qu'étant le Créateur, Il se préoccupe de notre quotidien)

**שלא עשנו כגווי  
הארצות,**

Car Il ne nous a pas faits comme les nations des autres terres, (Car les nations ont comme seul point commun, de partager la même terre, contrairement à nous, dont l'existence ne dépend pas d'une terre (Comme l'a prouvé l'exil).)

**ולא שמונו כמשפחות  
האדמה.**

et ne nous a pas mis comme les familles de la Terre. (La terre symbolise le côté matériel de leur vie à l'opposé de notre aspiration à une vie spirituelle.)

**שלא שם חלקנו בהם,**

Car Il n'a pas mis notre part comme eux, (La part représente le rôle direct que nous pouvons jouer dans le service divin, par opposition aux peuples qui n'ont qu'un rôle secondaire.)

**וגורלנו ככל המונים**

et notre Mazal comme toutes leurs multitudes.

**שהם משתחוים להבל  
וריק,**

Car ils s'inclinent devant vanité et vide (Ce sont toutes les formes d'Avoda zara.)

**ומתפללים אל אל לא  
יושיע.**

et prie un dieu qui ne sauve pas.

**ואנחנו משתחוים**

Mais nous, nous nous prosternons,

לפני מלך מלכי המלכים	devant le Roi des rois, (Et nous prouvons par là, notre soumission totale)
הקדוש ברוך הוא.	Hakadoch baroukh hou
שהוא נוטה שמים ויסד ארץ,	Celui Qui étend les cieux, et établit les fondations de la terre, (Référence au monde spirituel et au monde matériel.)
ומושב יקרו בשמים ממעל,	et dont le Trône de gloire est dans les cieux supérieurs,
ושכינת עזו בגבהי מרומים.	et dont la Présence de Sa puissance est dans les plus hautes des hauteurs. (Car les anges perçoivent mieux que nous Sa grandeur.)
הוא אלהינו ואין עוד אחר,	Il est notre Dieu et il n'y a rien d'autre, (Aucune autre force n'a le moindre pouvoir autonome.)
אמת מלכנו אפס זולתו.	Notre Roi est vérité, rien [n'est] en dehors de Lui.
כפתוב בתורה:	Comme il est écrit dans la Torah:
ונדעת היום והשבת אל לבבך,	«Et tu sauras en ce jour, et tu le mettras sur ton cœur, (La Emouna que tout ce qui arrive est le fait de Sa volonté est d'abord une connaissance, puis doit devenir une certitude, un vécu.)
כי ד' הוא האלהים בשמים ממעל ועל הארץ מתחת.	que Hachem, est le Dieu (Maître de toutes les puissances), dans les cieux supérieurs et sur la terre en dessous.
אין עוד	Il n'y en a rien d'autre.»(Le Nefech ha'haim (3,12) rapporte cette grande ségoula, en cas de difficulté, de penser avec conviction que èn od milevado, aucune autre force n'a de poids face à la volonté d'Hachem.)

Nous remercions tous les auteurs pour leur contribution à cette brochure.

Merci à Rav Brand, Yehiel Allouche, Haim Bellity, David Cohen, Mikhael Attal, Yehezkel Taieb, Mordekhai Zerbib, Jérémy Uzan et Moché Uzan.

## KEL MELEKH YOCHEV

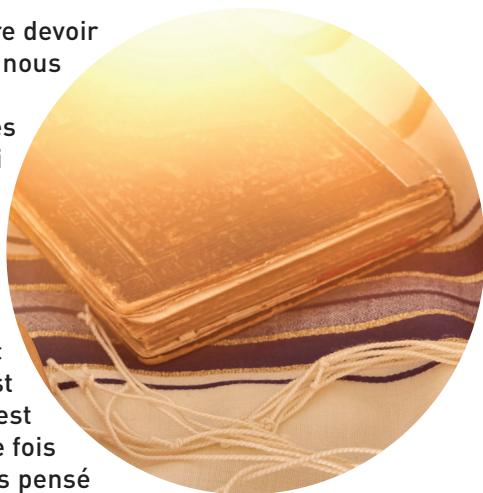
- אֵל מֶלֶךְ יוֹשֵׁב  
עַל כִּסֵּא רַחֲמִים** Hachem est un Roi d'une miséricorde sans égale, il passe de Son trône de rigueur à Son trône de miséricorde, au moment où Son peuple énonce les 13 attributs de miséricorde. C'est ce que Hachem apprit à Moché.
- וּמִתְנַהֵג בְּחַסִּידוֹת** Il se comporte favorablement avec nous, au-delà de nos mérites.
- מוֹחֵל עֲוֹנוֹת עַמּוֹ** Il pardonne les fautes de Son peuple...
- מַעְבִּיר רָאוּשׁוֹן רָאוּשׁוֹן** En faisant passer chaque faute comme étant la première.  
Un père a toujours pitié de son fils lorsqu'il transgresse ses ordres pour la première fois. Hachem considère chacune de nos fautes comme étant les premières et les efface.
- מְרַבֵּה מַחִילָה לַחֲטָאִים** Il multiplie la tolérance et le pardon envers les fauteurs involontaires.
- וְסֹלִיחָה לְפוֹשְׁעִים** et la rémission envers le fauteur volontaire.
- עוֹשֶׂה צְדָקוֹת עִם כָּל  
בְּשָׂר וְרוּחַ** il agit en usant de gestes de bonté avec chaque créature ou âme.
- לֹא כִרְעַתְם לָהֶם גּוֹמֵל** Ce n'est pas selon leur méchanceté qu'Il les rétribue.
- אֵל הוֹרְתָנוּ לִוְמַר מִדּוֹת  
שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה** Hachem, Tu nous as enseigné le principe des 13 attributs.
- זְכֹר לָנוּ הַיּוֹם בְּרִית  
שְׁלֹשׁ עֶשְׂרֵה** Souviens-toi donc de l'alliance conclue au sujet des 13 attributs.
- כְּמוֹ שֶׁהוֹדַעְתָּ לְעָנּוּ  
מִקְדָּם** Comme tu l'as fait savoir à l'humble (Moché Rabbénou) à l'époque.
- וְכֵן כָּתוּב בְּתוֹרָתְךָ** Et comme il est écrit dans Ta Torah.
- וַיֵּרֶד ה' בְּעָנָן וַיִּתְיַצֵּב  
עִמּוֹ שָׁם וַיִּקְרָא בְּשֵׁם ה'** Hachem descendit sur le nuage, Il s'est tenu avec Moché là-bas, il appela Hachem par Son nom.
- וַשָּׁם נֶאֱמַר** et là-bas, il fut dit...

## LE VIDOUY 2.0

Le jour où la Téchouva est reine, il est de notre devoir de reconnaître nos fautes. Ainsi, Hachem nous prend en pitié, comme il est écrit :

« celui qui reconnaît ses fautes et les abandonne, sera pris en pitié ». C'est pourquoi les sages ont instauré un vidouy, cette liste de fautes, globalisant les grandes lignes de toutes les fautes de la Torah.

Un autre vidouy plus précis a été écrit par le Rav Nissim Gaon, que certains lisent dans la prière de Kippour. Il permet de mesurer avec un impact plus important, les fautes qu'il est possible de transgresser durant l'année. Il est en effet plus facile de regretter une faute, une fois qu'elle est comprise comme telle. Nous avons pensé nécessaire d'actualiser cette liste et l'adapter à notre génération dans certains cas. Chaque faute citée, peut permettre à une idée d'émerger et d'arriver à la Téchouva. Parfois, une simple pensée de regret, peut changer le cours d'une vie. **Attention ! Cette liste est loin d'être exhaustive.**



### DANS L'ACTION

- J'ai regardé des choses interdites
- J'ai fait du Bitoul Torah
- J'ai volé de manière directe
- J'ai volé de manière indirecte
- J'ai mangé sans vérifier la cashrout
- J'ai écouté du lachone ara
- J'ai mangé sans faire la Bérakha
- J'ai volé l'espace en me garant de manière interdite
- J'ai fait la brakha sans me concentrer
- J'ai dénigré le birkat Hamazon
- Je n'ai pas prié avec minyan (quand c'était possible)
- J'étais sur mon tel pendant la hazara, étude, mitsva, brakha
- Je n'ai pas fait la brakha A'harona (finale)
- J'ai mangé en me déplaçant, sans
- savoir où faire la brakha finale
- J'ai sali la rue
- J'ai fait rentrer chabat en retard ou à la dernière minute
- J'ai transgressé le Chabat car je n'ai pas appris les halakhot
- Je me suis mis en situation de l'houd
- J'ai couru pour allumer ma cigarette ou téléphone après Chabat
- J'ai triché envers l'état
- J'ai volé le temps des autres
- J'ai volé le sommeil des autres
- J'ai regardé des femmes chanter
- J'ai regardé des femmes danser
- J'ai fait la bise à des femmes
- J'ai levé la main sur un autre juif
- J'ai mangé sans vérifier les vers
- J'ai cassé ce qui appartenait à

l'autre sans rembourser

- J'ai utilisé sans demander la permission
- J'ai rasé les endroits de la tête interdits pour ressembler aux goyim
- J'ai vendu un produit le sachant imparfait
- J'ai mangé avant la Tefila
- J'ai retiré mon talit dans la journée
- J'ai raté les horaires de la téfila

## PAR LA PAROLE

- J'ai avalé la brakha avec l'aliment
- J'ai parlé de bêtises à la synagogue
- J'ai dit du Lachone Ara sur un particulier
- Sur une communauté
- J'ai menti
- Je me suis jeté des fleurs pour écraser l'autre
- J'ai discuté avec des femmes dans un cadre hors professionnel ou mariage
- J'ai parlé de choses profanes pendant Chabat
- J'ai exagéré pour paraître plus cool
- J'ai enseigné des Halakhot erronées
- J'ai fait semblant de m'y connaître sur un sujet
- J'ai trompé les gens
- J'ai mis une embûche devant des non-connaisseurs
- J'ai dit des gros mots ou parlé avec vulgarité
- J'ai vexé
- Je me suis moqué
- J'ai créé une ambiance malsaine
- J'ai menti pour paraître

et du chéma

- Je n'ai pas fait kariat chéma al hamita
- J'ai emprunté sans rembourser
- J'ai prié béyahid
- Je me suis détaché du tsibur
- J'ai donné mes forces pour des bêtises
- J'ai joué ou ri à ticha béav en me désintéressant du jour
- J'ai fait passer le judaïsme en 2nd plan



- J'ai profité d'une situation qui m'était favorable dans un domaine interdit
- J'ai fait croire à l'autre que j'avais compris ce qu'il disait
- Je n'ai pas répondu Amen à une brakha
- J'ai fait une brakha à voix basse, sans permettre aux autres de répondre
- J'ai maudit ou insulté
- J'ai remis en question les mitsvot dérabanan
- J'ai flatté
- J'ai fait des brakhot levatala
- J'ai fait le forcing pour savoir quelque chose
- J'ai fait du guezel daat (voler l'esprit)
- Je n'ai pas donné d'importance aux fêtes





- J'ai parlé pendant la hazara et le kadich ou pendant la téfila
- J'ai promis et je n'ai pas accompli
- J'ai trahi et trompé
- J'ai promis un don que je n'ai pas donné
- J'ai parlé de futilités à la synagogue
- J'ai utilisé l'expression : « je te jure » ou « sur la Torah »
- J'ai critiqué sans jamais complimenter
- J'ai dit le nom de Hachem dans une brakha en riant
- J'ai charrié de manière déplacée
- J'ai déclaré avoir la flemme pour éviter de faire une mitsva
- J'ai décidé que je devais avoir raison et j'ai crié pour le montrer

## PAR LA PENSÉE

- J'ai dit le nom d'Hachem en pensant à des bêtises
- J'ai eu des pensées interdites au sujet des femmes
- J'ai jugé défavorablement
- J'ai fait les mitsvot en grognant
- J'ai fait les mitsvot machinalement
- J'ai eu des pensées interdites avec les Téfilin
- J'ai jaloué dans mon cœur
- J'ai détesté autrui gratuitement
- J'ai envié ce qui appartenait à mon prochain
- J'ai fait des Mitsvot dans un intérêt personnel
- J'ai détourné mon esprit de la Mitsva que je faisais
- Je n'ai aucunement pensé à la Mitsva que je faisais
- J'ai organisé ma journée pendant ma amida
- J'ai étudié afin de montrer aux gens mes connaissances
- J'ai fait ma téfila avec plus de kavanot devant les gens
- J'ai basé ma vie sur le regard des autres
- J'ai soupçonné à tort
- J'ai regretté d'avoir fait une mitsva
- J'ai pleuré parce que j'ai raté une avéra
- J'ai cru que dimanche on était exempté d'accomplir la Torah
- J'ai été content de voir l'autre se tromper
- J'ai été heureux d'avoir coincé le Rav avec ma question
- J'ai eu des attentes inappropriées
- J'ai oublié Hachem, malgré Ses bontés
- Je me suis senti invincible et puissant
- J'ai oublié que Hachem avait créé le monde
- J'ai oublié qu'il détient toutes les forces
- J'ai fait confiance aux médecins ou aux hommes de pouvoir au lieu de m'appuyer sur Hachem
- Je n'ai pas senti de tristesse lors de la mort de Rabbanim
- Je n'ai pas senti de tristesse en entendant les difficultés de mon ami
- Je n'ai pas accepté le reproche
- Je me suis trouvé génial et doué



## PAR LE COMPORTEMENT

- J'ai donné du temps aux bêtises pour tuer le temps
- Je me suis plaint continuellement
- Je suis rentré à la syna en tenue irrespectueuse
- J'ai manqué de tsnout (retenue, discrétion)
- Je n'ai pas mis le tsitsit par flemme
- J'ai été nerveux
- J'ai été hypocrite
- J'ai été impatient
- J'ai manqué de respect à mes parents, ma femme
- J'ai manqué de respect aux sages et personnes âgées
- J'ai fait croire de m'intéresser à l'autre
- Je n'ai pas été mévater sur mon cavod
- J'ai donné plus d'importance au foot, qu'aux prières
- J'ai annulé une étude fixe pour des bêtises
- J'ai poussé un ami à annuler une étude pour une raison futile
- Je suis arrivé en retard à la Téfila
- J'ai choisi mes morceaux dans la Téfila
- J'ai cherché la défaite de l'autre
- Je me suis enorgueilli alors que j'ai uniquement accompli mon devoir
- Je me suis attribué un mérite après une réussite sans remercier Hachem
- J'ai mis les autres et moi-même en danger
- Je me suis montré ouvert dans la religion pour paraître plus cool
- Je me suis senti mal pour des bêtises et pas pour les avérot commises
- J'ai fait perdurer une dispute
- J'ai cherché à embêter les autres
- J'ai chanté pour me montrer pendant la Téfila, au lieu de penser à Hachem
- J'ai fait hiloul Hachem
- J'ai raté des Mitsvot ou laissé passer leurs horaires volontairement ou non
- J'ai profité de l'erreur de l'un pour m'élever devant les gens
- J'ai fait les mitsvot avec une tête d'enterrement
- Je me suis énervé sans penser que cela venait de Hachem
- J'ai lu le birkat sans aucun sérieux
- J'ai tué le temps au lieu de construire
- J'ai fait honte à l'autre
- J'ai manqué de respect aux illustres auteurs (richonim, a'haronim)
- J'ai fait un tour d'honneur après avoir posé une bonne question en cours
- J'ai été radin
- J'ai été curieux
- Je ne me suis jamais remis en question
- J'ai toujours pensé que je devais avoir raison
- J'ai délaissé mes enfants pour utiliser mon tel
- J'ai cherché à me montrer pendant les enchères
- J'ai fait des gestes lorsque je n'avais pas le droit de parler devant les gens
- J'ai fait les mitsvot avec une tête d'enterrement



## LE VAYAAVOR

Ce texte contient les 13 attributs de Miséricorde d'Hachem.

Pendant kippour nous le récitons 26 fois dans les Seli'hot. Quel est donc le sens de cette prière ?

La Guémara (Roch Hachana 17b) raconte qu'Hachem a dévoilé à Moché cette téfila et lui a dit : « Chaque fois que les béné Israël auront fauté, qu'ils fassent devant Moi ces 13 attributs de bonté et Je les pardonnerai ».

Le Alchikh fait remarquer qu'il est écrit qu'ils « fassent » et non qu'ils « récitent ». Cela nous apprend que le Vayaavor prend tout son sens lorsque l'on cherche à imiter Hachem et à intégrer Ses qualités divines à notre propre comportement.

Il est donc important de prononcer cette téfila lentement, avec ferveur tout en s'efforçant de penser au sens de chaque attribut.

	ה'	<b>Hachem</b> : Dans Sa bonté, D. a pitié de l'homme avant la faute même s'il sait qu'il va fauter.
	ה'	<b>Hachem</b> : Même si l'homme a fauté D. a pitié de lui s'il fait Téhouva.
1	אל	<b>El</b> : Hachem aide l'homme à ne pas vouloir fauter.
2	רחום	<b>Ra'houm</b> : Il ne punit pas d'un coup, Il échelonne la punition.
3	וחנון	<b>Vé'hanoun</b> : Il offre à l'homme la possibilité de faire Téhouva même s'il ne le mérite pas.
4	ארך	<b>Erekh</b> : Il ne punit pas immédiatement pour laisser à l'homme le temps de se repentir.
5	אפים	<b>Hapaïm</b> : Tant avec les tsadikim qu'avec les réchaïm.
6	ורב חסד	<b>Vérav 'hessed</b> : Il comble l'homme de bienfaits au delà de ce qu'il mérite.
7	ואמת	<b>Véémèt</b> : Il paye fidèlement toute bonne action.
8	נצר חסד	<b>Notser 'hessed</b> : Il se souvient des bontés que l'homme a fait,
9	לאלפים	<b>laalafim</b> : Jusqu'à 2000 générations.
10	נשא עון	<b>Nossé avone</b> : Il pardonne même au pécheur volontaire,
11	ופשע	<b>Vafécha</b> : Et même au rebelle,
12	וחטאה	<b>Vé'hataa</b> : Et au pécheur involontaire.
13	ונקה	<b>Vénaké</b> : Il nettoie complètement la trace des fautes pour celui qui fait un repentir sincère.



## COMPRENDRE LE VIDOUÏ

Nous ne mentionnons pas ici de fautes précises mais seulement les grandes lignes, car pour faire une Téchouva en profondeur, il faut remonter à la racine du mal. Chacun peut ajouter ce qu'il juge important. 2 éléments pour vivre son vidouï :

- Avoir conscience combien la faute abîme.
- Avoir confiance que la kapara de Kippour nous donne la possibilité de réparer.

<p><b>Achamnou</b></p> <p><i>Nous sommes coupables.</i></p>	<p><b>Bagadnou</b></p> <p><i>Nous avons trahi la confiance d'Hachem.</i></p>	<p><b>Gazalnou</b></p> <p><i>Nous avons volé (y compris des valeurs telles que le sommeil ou le temps).</i></p>	<p><b>Dibarnou dofi vélachon ara</b></p> <p><i>Nous avons dit des reproches et de la médisance.</i></p>
<p><b>Héévinou</b></p> <p><i>Nous avons fait fauter les autres.</i></p>	<p><b>Véircha'nou</b></p> <p><i>Nous avons incité les autres à être méchants.</i></p>	<p><b>Zadnou</b></p> <p><i>Nous avons fauté intentionnellement.</i></p>	<p><b>Hamassnou</b></p> <p><i>Nous avons forcé l'autre à nous vendre quelque chose contre son gré.</i></p>
<p><b>Tafalnou chékèr oumirma</b></p> <p><i>Nous avons multiplié le mensonge (au point de le justifier).</i></p>	<p><b>Ya'atsnou étso't raot ad èn 'hé'kèr</b></p> <p><i>Nous avons volontairement mal conseillé l'autre.</i></p>	<p><b>Kizavnou</b></p> <p><i>Nous avons menti (ou promis sachant pertinemment que l'on ne tiendra pas parole).</i></p>	<p><b>Kaassnou</b></p> <p><i>Nous nous sommes mis en colère.</i></p>
<p><b>Latsnou</b></p> <p><i>Nous avons ridiculisé ou pris à la légère des choses importantes.</i></p>	<p><b>Maradnou</b></p> <p><i>Nous nous sommes révoltés.</i></p>	<p><b>Marinou dévarékha</b></p> <p><i>Nous n'avons pas écouté Tes paroles.</i></p>	<p><b>Niatsnou</b></p> <p><i>Nous avons provoqué la colère divine.</i></p>
<p><b>Sararnou</b></p> <p><i>Nous avons dévié du chemin d'Hachem.</i></p>	<p><b>Avinou</b></p> <p><i>Nous avons fauté volontairement par Taava (désir).</i></p>	<p><b>Pachanou</b></p> <p><i>Nous nous sommes rebellés.</i></p>	<p><b>Pagamnou</b></p> <p><i>Nous avons abîmé.</i></p>
<p><b>Tsararnou</b></p> <p><i>Nous avons opprimé l'autre.</i></p>	<p><b>Tsiarnou av vaèm</b></p> <p><i>Nous avons fait souffrir nos parents.</i></p>	<p><b>Kichinou orèf</b></p> <p><i>Nous nous sommes entêtés au lieu de tirer leçon.</i></p>	<p><b>Rachanou</b></p> <p><i>Nous nous sommes rendus racha.</i></p>
<p><b>Chi'hatnou</b></p> <p><i>Nous avons perverti le bien qui est en nous.</i></p>	<p><b>Tiavnou</b></p> <p><i>Nous avons fait des Toévo't (par ex: en consommant des aliments interdits).</i></p>	<p><b>Tainou vétiatanou</b></p> <p><i>Nous nous sommes égarés et nous avons trompé d'autres.</i></p>	

Pour recevoir chaque semaine shalshélet News par mail : [shalshélet.news@gmail.com](mailto:shalshélet.news@gmail.com)

Mise en page - Lior Haehnel - [flyerpro.org](http://flyerpro.org)